



«Un monde libéré de la malnutrition sous toutes ses formes, dans lequel toute personne à tous les stades de sa vie et à tout moment a accès à une alimentation adéquate et à un régime alimentaire varié, équilibré et sain qui lui permettent de mener une vie saine et active.»

Vision des travaux du CSA au service de la nutrition, 2016.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la dénutrition, les carences en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité, est l'un des défis les plus pressants auxquels les pays sont confrontés à l'heure actuelle. Il faut agir de toute urgence pour le relever et faire face à l'impact négatif de la malnutrition.

Il est crucial d'encourager les débats sur les réformes des politiques et des institutions pour promouvoir des systèmes alimentaires durables qui améliorent la nutrition et favorisent des régimes alimentaires sains.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) s'est engagé dans un processus d'élaboration de politiques qui aboutira à la formulation de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Ces directives seront établies à partir des données scientifiques fournies dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) sur les systèmes alimentaires et la nutrition, publié en octobre 2017.

Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sont envisagées comme un document de référence qui fournira aux gouvernements, ainsi qu'aux institutions spécialisées et aux autres parties prenantes, des indications sur les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels nécessaires pour s'attaquer aux causes essentielles de la malnutrition sous toutes ses formes. Elles devraient faciliter les efforts déployés par les pays pour rendre opérationnel le Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) sous l'égide de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

On adoptera une approche globale et systémique afin d'éviter la fragmentation des politiques par secteur, qui prévaut à l'heure actuelle, et l'accent sera mis en particulier sur les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé sans perdre de vue les enjeux liés aux moyens d'existence et à la durabilité.

En 2018, le Comité a adopté le mandat qui précise notamment les principaux thèmes et questions à traiter dans le cadre de ce processus. Ce mandat a servi de point de départ à l'élaboration d'un avant-projet de directives volontaires, qui est le fruit d'un processus inclusif auquel ont participé des parties prenantes extrêmement diverses.

L'avant-projet se compose de quatre chapitres. Le premier présente le contexte, les objectifs et la finalité des Directives volontaires et fournit des indications sur leur nature, tandis que le deuxième porte sur les notions essentielles relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition, ainsi que sur les principes directeurs. Le troisième chapitre comporte une description destinée à étayer l'élaboration de la première version du projet. **Ce chapitre ne sera pas repris tel quel dans les Directives volontaires. Il contient**

simplement des idées préliminaires concernant les questions et thèmes à traiter. Par conséquent, les parties prenantes du CSA ne sont pas appelées à proposer des modifications à apporter au contenu actuel du troisième chapitre pendant les consultations régionales. La structure et le contenu actuels du troisième chapitre changeront dans la prochaine version des Directives volontaires, en fonction des contributions émanant des consultations régionales. Les parties prenantes du CSA auront ainsi l'occasion de suggérer les domaines et les interventions de politique générale qu'ils jugeront les plus pertinents pour remodeler les systèmes alimentaires et faire en sorte qu'ils soient durables et améliorent la nutrition. Le quatrième et dernier chapitre contient des dispositions ayant trait à la mise en œuvre des Directives volontaires et au suivi de leur utilisation et de leur application.

Consultations régionales:

- ✓ Afrique
- ✓ Asie et Pacifique
- ✓ Europe et Asie centrale
- ✓ Amérique latine et Caraïbes
- ✓ Proche-Orient
- ✓ Amérique du Nord

L'avant-projet sera examiné lors des consultations régionales qui se tiendront de juillet à octobre 2019, en grande partie grâce à l'aide généreuse de la République fédérale d'Allemagne. Les résultats des consultations serviront à élaborer la première version du projet de directives volontaires, qui sera l'objet de négociations pendant le printemps 2020. La version finale sera ensuite présentée au CSA en séance plénière, à sa quarante-septième session (octobre 2020), pour examen et adoption.

OBJECTIF ET RÉSULTATS

L'objectif des consultations régionales est de recevoir des contributions émanant d'un large éventail de parties prenantes qui étayeront l'élaboration de la première version du projet de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, en vue de favoriser une plus grande adhésion de la part des parties prenantes du CSA.

Les consultations régionales sont l'occasion d'obtenir des contributions, des commentaires et des suggestions sur la meilleure façon d'aligner les Directives volontaires sur les priorités et les besoins aux niveaux régional et national. Les résultats de chaque consultation régionale feront l'objet d'un résumé du président du Groupe de travail à composition non limitée.

PARTICIPANTS ET PARTENAIRES



Conformément au modèle multipartite du CSA, les consultations régionales rassembleront des représentants des gouvernements, d'organisations de la société civile, d'associations du secteur privé, d'instituts de recherche agronomique, d'organismes du système des Nations Unies, d'institutions financières internationales et de fondations philanthropiques privées. Elles seront organisées par le Secrétariat du CSA, en collaboration avec les bureaux décentralisés de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires pertinents.

Les consultations régionales seront en outre multisectorielles, avec la participation d'acteurs issus principalement des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé.

MODALITÉS DE TRAVAIL

Chaque consultation régionale durera deux jours et sera organisée sous la forme de réunions plénières et de débats en petits groupes, afin d'encadrer la réflexion des participants sur l'avant-projet de directives volontaires et d'obtenir des commentaires structurés, ce qui facilitera les étapes suivantes. S'agissant des réunions plénières, l'interprétation sera assurée dans les langues officielles des Nations Unies qui sont pertinentes dans la région concernée.

Petits groupes

On invitera les participants à former des petits groupes afin de veiller à favoriser le plus possible les échanges entre les parties intéressées. Ces groupes nommeront chacun un président et un rapporteur, à charge pour ce dernier de présenter une synthèse des débats du groupe en séance plénière. Les petits groupes seront animés par le Secrétariat du CSA.

Les débats en petits groupes seront axés sur la définition d'exigences particulières, la formulation de suggestions et l'élaboration de perspectives nationales ou régionales, mais également sur les lacunes qui ressortiront de l'examen de l'avant-projet de directives volontaires (voir les documents de travail ci-dessous).

Séances plénières

Lors des débats en séance plénière, les participants examineront les résultats des débats en petits groupes en vue d'en tirer des conclusions quant à la voie à suivre, en s'appuyant sur les questions directrices (voir l'ordre du jour provisoire) pour orienter les discussions et les conclusions.



DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les documents énumérés ci-après, qui sont destinés à informer les participants aux consultations régionales, sont disponibles sur la page web du CSA consacrée aux systèmes alimentaires et à la nutrition en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Lien: <http://www.fao.org/cfs/workingpace/workstreams/nutrition-workstream/reg/fr/>

Documents: [Avant-projet de directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition](#)

[Nutrition et systèmes alimentaires. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition](#)

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/CFS_sessions/CFS_45/MX516_6/MX516_CFS_2018_45_6_fr.pdf

PREMIER JOUR

8 h 30-9 h 30	Inscriptions
9 h 30-10 heures	Allocution de bienvenue et présentation du processus du CSA en matière d'élaboration de politiques dans le domaine des systèmes alimentaires et de la nutrition
10 heures-10 h 30	Présentation de l'avant-projet de directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition
10 h 30-12 h 30	Débats en séance plénière sur les chapitres 1 et 2 (déclarations générales et questions directrices 1 et 2)
12 h 30-14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 30-17 h 15	Débats en séance plénière sur les chapitres 3 et 4 (questions directrices 3 et 5)
17 h 15-17 h 30	Modalités de travail des petits groupes

DEUXIÈME JOUR

9 heures-12 h 30	Séances en petits groupes sur le troisième chapitre (question directrice 4)
12 h 30-14 h 30	<i>Pause déjeuner</i>
14 h 30-16 h 30	Plénière: rapport des petits groupes
16 h 30-17 h 15	Plénière: présentation de la synthèse du Président et débats
17 h 15-17 h 30	Plénière: conclusions et observations finales

QUESTIONS DIRECTRICES

1. Le premier chapitre reflète-t-il correctement les problèmes sous-jacents auxquels les systèmes alimentaires actuels sont confrontés, notamment dans le cadre des objectifs et des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030? Ces problèmes sous-jacents correspondent-ils aux défis que des stratégies et plans régionaux, nationaux ou mondiaux spécifiques tentent de relever?
2. Quels principes devraient guider la promotion de systèmes alimentaires durables qui améliorent la nutrition et favorisent des régimes alimentaires sains? Quelles sont vos observations au sujet des principes présentés au deuxième chapitre? Sont-ils les mieux adaptés à votre contexte national/régional?
3. Au vu des domaines d'action définis au troisième chapitre et des facteurs favorisants suggérés au paragraphe 41 de l'avant-projet, quels points de départ permettant l'élaboration de politiques devraient être traités au troisième chapitre, compte tenu de la nécessité de veiller à la cohérence des politiques et de décloisonner les politiques aux niveaux régional, national et infranational?
4. Pouvez-vous fournir des exemples concrets de politiques, d'interventions et d'arrangements institutionnels efficaces, ainsi que de difficultés, de contraintes et de compromis concernant les trois éléments constitutifs des systèmes alimentaires qui sont présentés au troisième chapitre? Comment décririez-vous le système alimentaire «idéal» pour votre pays ou région et quels indicateurs ou cibles pourraient, selon vous, guider l'élaboration de politiques?
5. Comment faire en sorte que les Directives volontaires soient les plus utiles possibles aux différentes parties prenantes, en particulier aux niveaux national et régional, une fois qu'elles auront été adoptées par le CSA?